Techniseal®
Protège et embellit

Aspect Mouillé (WL 1-2)

Protecteur pour pavés
Fini Lustré

(141-013/3,78 L – 141-016/18,93 L)

MISE À JOUR

25 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Recommandé pour entrées de garage, trottoirs et patios

PROPRIÉTÉ

- Rehausse la couleur des pavés
- Idéal pour entrées de garage, stationnements, trottoirs et patios
- Une seule couche – Couvre jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2)

DESCRIPTION

Composé d'acrylique et de plastifiants, le Protecteur Aspect mouillé WL1-2 est spécialement conçu pour la protection des pavés de béton. Formulé tant pour les surfaces nues que déjà scellées, il freine la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Son film transparent freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des pavés.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur la pierre naturelle, les pavés moulés (wet-cast), le béton estampé ou le béton coulé. • Appliquer seulement sur un matériau nu*, ou sur un matériau déjà traité avec ce produit ou traité avec le Protecteur Aspect mouillé WL1 ou WL2 de Techniseal® (141-123 ou 141-103). Attendre que le protecteur soit usé avant de renouveler la couche (minimum 2 ans). • Décaper la surface de tout produit inconnu à l'aide du décapant Techniseal® approprié. • Porter des vêtements de protection appropriés et un masque respiratoire approuvé. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés ;
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Préparateur de pavés de Techniseal® (141-534), en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau de mousse refendue de Techniseal® et bac à peinture résistant aux solvants (145-930)
- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle résistante aux solvants (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application.

Application au pulvérisateur (bonne pratique) : Travailler par section d'au plus 4,6 m^2 (50 pi^2). Saturer une section d'une couche de protecteur. Étaler le surplus au rouleau avant qu'il ne sèche. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.
Application au rouleau : Saturer la surface d'une couche de protecteur, en évitant la suraccumulation. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement.
Seconde couche (Surfaces jamais scellées seulement) : Une fois que la surface est sèche au toucher (+/– 4 heures), appliquer une seconde couche en suivant la même méthode.
Circulation : Piétonne – 24 h. Véhiculaire – 48 à 72 h. Bloquer l'accès durant cette période.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils au diluant à laque. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Comme tout revêtement filmogène, ce protecteur comporte le risque d'emprisonner l'efflorescence. Consultez le fabricant de pavés pour plus d'information ou visitez techniseal.com pour en savoir davantage. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. Si cela est problématique, utiliser le Protecteur Rehausseur de couleur CB de Techniseal® (141-393). • Une suraccumulation du produit pourrait mener au blanchiment de la surface. • Un climat rude ou une forte sollicitation de la surface pourrait limiter la longévité du produit.

RECOUVREMENT

3,78 L couvrent jusqu'à 150 pi^2 (14 m^2) par couche.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Format pro	Unités par boîte	Unités par palette
141-013	3,78 L	—	4	180
141-016	18,93 L	—	—	36

AVERTISSEMENT

LE CONTENU PEUT S'ENFLAMMER. CONTENU NOCIF. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Ne pas fumer. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. **PREMIERS SOINS Contient :** Acétone ; Solvant naphta aromatique léger ; 1,2, 4 – Triméthylbenzène. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Revêtement à faible teneur en solides (concentration maximale en COV : 120 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer
UN1993
Liquide inflammable, n.s.a. (Acétone)
Classe : 3
GE : II

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m^2 – 4 pi^2), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.